

Plus tard, quand les cours ont baissé au plus bas niveau, d'autres dépôts sont sortis des banques; mais, cette fois, pour des placements réguliers et avantageux. Nous pouvons souffrir momentanément de ces derniers retraits de fonds, cependant la plus grande partie de cet argent ainsi sorti, nous reviendra, avant bien longtemps, doublé et peut-être triplé, lorsque les cours des valeurs seront de nouveau établis sur une base normale.

C'est là ce qu'il convient qu'un journal dise à ses lecteurs pour les prémunir contre les dangers non imaginaires mais réels de la spéculation sous quelque forme que ce soit.

THE DE CEYLAN

Nous croyons devoir reproduire en traduction l'extrait d'une lettre qu'une maison marquante dans le commerce des thés vient de recevoir de Ceylan et qu'elle veut bien nous communiquer:

"Dans le monde entier on est à court de thés communs. Les acheteurs dans tous les pays couvrent leurs besoins absolument immédiats dans l'attente d'une baisse de prix. La production du thé n'augmentera pas matériellement durant les quatre ou cinq années prochaines. En réalité, pour ce qui a trait à Ceylan, je m'attends à voir une diminution soutenue dans la production, du fait que les vastes terrains ont été retirés de la culture du thé pour celle du caoutchouc. Je compte qu'il y a 50,000 acres de ces terrains, ce qui veut dire qu'en temps voulu la récolte de thé provenant de ces mêmes terres sera diminuée de 25 millions de livres par an. Par contre, il y a une augmentation sans cesse croissante et les deux faits combinés indiquent à mon avis, pour l'avenir, des thés à des plus hauts prix que ceux que nous avons vus dans le passé et c'est là un facteur qui mérite d'être étudié avec attention."

CONVENTION

Au moment où nous écrivons ces lignes à Dieu à Toronto, la Convention de l'Association des Détaillants en Ferronnerie et Quincaillerie de l'Ontario.

Deux journées sont consacrées à cette Convention. Celles du mercredi et du jeudi de cette semaine, 12 et 13 février.

La première journée, seront présentée, entre autres: l'adresse du président, les rapports du secrétaire et du trésorier. La nomination des divers comités aura également lieu ainsi que la discussion sur les questions d'intérêt général. Le mercredi soir aura également lieu un dîner complémentaire.

Le second jour, les comités présenteront leurs rapports. Seront également discutées les questions intéressant plus particulièrement le commerce de ferronneries et de quincaillerie.

CONVENTUM DES NATIONAL CANNERS A CINCINNATI, OHIO

Tenu du 3 au 8 février 1908

Les National Canners ont tenu leur session à Cincinnati, à l'hôtel Sinton, et la chose importante de cette session fut le discours prononcé par le Dr. H. W. Wiley, chimiste du département de l'Agriculture des Etats-Unis. Il parla au sujet des aliments purs et de la loi concernant la pureté des aliments.

"Les choses dont je veux parler, dit le Dr. Wiley, nous intéressent tous. L'industrie des fabricants de conserves doit être florissante et doit durer.

"A d'autres époques, nous avons résolu des problèmes concernant les substances préservatrices et les matières colorantes employées pour les aliments et j'ai fait tout ce que j'ai pu sous ce rapport. Il est possible de conserver les produits alimentaires à leur état naturel succulent et l'air a peu de chose à faire ou même n'a rien du tout à faire avec la décomposition des produits alimentaires. Cette décomposition est causée par d'autres choses.

"Le consommateur n'est pas obligé d'user ces aliments pendant la courte période de l'année où ils sont de saison, heureusement pour les fabricants de conserves.

"Je sais un de ceux qui croient à la suppression des conserves médiocres, mais je pense que les conserves devraient être classifiées suivant leur qualité.

"Il n'est pas difficile pour les commerçants de distinguer les conserves parfaites

des conserves médiocres, mais le consommateur peut-il exercer une telle habileté?

"Il y a des cas où certaines maisons mettent sur leurs produits alimentaires des étiquettes portant un nom fictif et dépendent sur le marché ces conserves, mais celles de haute catégorie sont toujours sur le marché sous le nom véritable de la maison qui les a produites.

"Les marchandises mises sur le marché devraient porter une étiquette indiquant leur qualité ou leur catégorie et les prix auxquels elles sont vendues en conséquence.

"Qu'on mette toutes ces marchandises sur le marché; elles sont toutes nourissantes et bonnes, mais qu'on fasse connaître au public si ces conserves sont de première, de seconde ou de troisième qualité.

"Pendant des centaines d'année, on a cultivé des champignons en France. La culture des champignons se fait dans des caves et ces champignons sont classifiés suivant leur grosseur. Les champignons brisés et leur tige sont mis en boîtes. Il n'y a aucune objection à cela, mais ces fragments mis en boîtes sont envoyés dans notre pays, étiquetés "Champignons Hôtel.

"Je m'étais figuré que tout ce qui est préparé pour les hôtels était correct, mais j'aperçu de ma surprise quand je me suis aperçu que la marchandise mise en boîtes pour les hôtels consistait en tiges et en morceaux.

"Cela est parfait, mais on s'attendrait au moins à trouver dans les boîtes des champignons entiers.

"Dans les boîtes étiquetées "tomates".

LE NORD-OUEST CANADIEN.

Règlements concernant les Homesteads

Toute section de nombre pair des terres du Dominion, dans l'Ouest du Canada, excepté 8 et 26, non réservée pour les homesteads ou réservée pour fournir des lots à bois pour les colons ou dans tout autre but, pourra être prise comme homestead par tout chef de famille ou par tout individu mâle âgé de plus de dix-huit ans, jusqu'à une étendue de un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

Entrée: L'entrée doit être faite personnellement, au bureau local des Terres, pour le district où se trouve le terrain à prendre. \$10.00 seront chargés pour cette entrée.

Devoirs du Colon: Un colon auquel on accorde une entrée pour un homestead, est obligé, par l'Acte des Terres du Dominion et ses amendements, de remplir les conditions s'y rapportant, de l'une des manières suivantes:

(1) Résider au moins six mois sur le homestead et la mise en culture de celui-ci, chaque année, pendant trois ans. La coutume est d'exiger qu'un colon mette quinze acres en culture; mais s'il le préfère, il peut remplacer cela par du bétail. Vingt têtes de bétail étant sa propriété réelle, avec des constructions pour les abriter, seront acceptées au lieu de la culture.

(2) Si le père (ou la mère, au cas où le père serait mort) ou toute personne qui est éligible pour faire une entrée de homestead, d'après la teneur de cet acte, réside sur une ferme dans le voisinage du terrain pris comme homestead par la dite personne, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence avant d'obtenir la patente, peuvent être satisfaites par toute personne résidant avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a sa résidence permanente sur la ferme qu'il possède dans le voisinage de son homestead, les conditions de cet Acte, quant à la résidence, peuvent être satisfaites par toute personne résidant avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a sa résidence permanente sur la ferme qu'il possède dans le voisinage de son homestead, les conditions de cet Acte, quant à la résidence, peuvent être satisfaites par le fait de résidence sur la dite ferme.

La Demande de Lettres Patentes devra être faite au bout de trois ans à l'agent local, sous-agent ou à l'inspecteur des homesteads. Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, par écrit, au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

Renseignements: Les immigrants nouvellement arrivés recevront au bureau de l'Immigration, à Winnipeg, ou dans tout Bureau des Terres du Dominion, dans l'Ouest du Canada, des renseignements concernant les terres libres ou, des officiers en charge, avis et assistance gratuits pour obtenir les terres qui leur conviennent.

W. W. CORY, Député-Ministre de l'Intérieur.